

SÉRIE [OUI, C'EST POSSIBLE ! 8/8]

J'ai piloté une pénichette sans permis bateau

C'EST L'ÉTÉ

Cet été, nous avons chassé les idées reçues et repoussé nos limites. Voici le dernier volet de notre série « Oui, c'est possible ! ». Le défi aujourd'hui : conduire une pénichette sans permis.

J'en rêvais depuis longtemps, mais je n'avais jamais osé franchir le pas. Tenir la barre d'un bateau et embarquer avec moi mes amis ou ma famille, pour une balade au fil de l'eau me paraissait non seulement risqué, mais impossible, n'ayant que mon permis de conduire B en poche. En surfant sur le net, le site des Canalous a tout de suite accroché mon regard. Toute une liste de bateaux habitables spécifiques à la navigation fluviale avec la mention « Sans permis » se présentait à moi. « Vous n'êtes pas un vieux loup de mer et n'avez peut-être jamais piloté un bateau. Rassurez-vous, le maniement est assez simple ». Le 10 août sur le site m'a mis en confiance, j'ai donc décroché mon téléphone et réservé une pénichette pour le week-end suivant. Depuis longtemps, je souhaitais découvrir le canal de la Loire, de Roanne à Digoin. Le rendez-vous était donc pris pour la base de Digoin.

À mon bateau, du nom de Cyrano ! Accueillie sur les lieux, je m'acquittais des différentes cautions (un peu plus de 900€ au total qui me seraient rendus au retour si le bateau n'était pas endommagé). Après avoir rempli les formulaires (j'avais envoyé en amont un contrat de location), on me conduisait à mon bateau, un Tarpon 32 de la gamme Classic qui portait le nom de Cyrano. Me suivait non sans appréhension dans cette aventure, deux membres de

ma famille et une amie. À peine les ac de voyage posés dans la cabine très confortable avec douche et toilette, nous passons à l'instruction dispensée par un professionnel. « Le bateau se pilote grâce à deux commandes : un levier des gaz avec deux positions (marche avant et arrière), une barre permettant de gouverner, vous voyez c'est très simple » explique en grand habitué notre instructeur. C'est alors qu'il rentre dans le détail : comment amarrer le bateau, le code de la navigation fluviale, comment passer une écluse sans échuser, comment gérer la réserve d'eau, comment isoler la batterie du moteur, gérer le tableau électrique... Toutes ses informations en vrac sont suivies d'un petit cours de navigation. Me voici à la barre. Tout se bouscule dans ma tête : décaler la manette des gaz, mettre le contact, attendre le préchauffage puis le démarrage, pousser la manette à l'avant et voilà que le bateau s'emballe. « C'est trop rapide » explique le maître, alors que de grosses gouttes de sueur perlent sur mon front. Nous voilà sur le canal et il me propose de réaliser un demi-tour. Pas simple mais très utile ! Puis retour à la base. « Et voilà votre permis provisoire. Bonne balade » conclut notre homme avant de quitter le bord. Tout juste rassuré, je prends donc la barre. Tandis que mes copingiers profitent du paysage, le gère. Mais voici la première écluse. Ouf, l'échuser est là : il nous explique avec le sourire la manœuvre. Gagné ! Après la troisième écluse, ça va mieux, mais la suivante, celle de Chassenard de plus de 6 mètres de haut va nous provoquer des sueurs froides. On la passe seule comme des pros. Mon équipage assure un max. Quelle aventure !



Martine Goubatman ■ Seule à la barre du Cyrano, le long du canal de Digoin à Roanne. Photo DR

De Digoin à Roanne

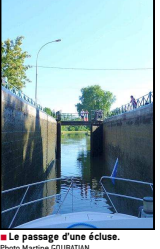
Digoin, en Saône-et-Loire, célèbre pour ses céramiques est aussi une plaque tournante de la navigation fluviale. La ville se situe au cœur du Charolais avec ses fameux bœufs blancs, mais aussi aux confins de trois canaux. Au sud, le canal de Roanne à Digoin, appelé aussi le canal tranquille, offre un circuit ombragé qui invite à l'accostage sauvage dans les terres dem-bouche du Brionnais, en bordure de Loire. Il longe en effet le fleuve à plusieurs reprises. Construit entre 1850 et 1856, il mesure 56 kilomètres, et il est aujourd'hui entièrement dédié à la navigation de plaisance. Un vrai bonheur.



■ Le passage du pont aqueduc sur le canal à Digoin : impressionnant ! Photo Martine Goubatman

Voguer au fil de l'eau et... déconnecter

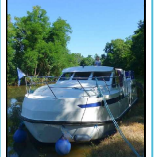
Voguer sur un canal à quelque 6 km/h c'est avant tout déconnecter. On perd la notion du temps, éblouis par les paysages qui se présentent sous un angle tout à fait nouveau. Le vol des hérons cendrés, milans noirs, aigrettes, colverts rythme notre avancée. On a tout le loisir d'apprécier l'architecture des fermes et des châteaux alentours.



■ Le passage d'une écluse. Photo Martine Goubatman

Amarrer pour la nuit
Sur le canal, on peut s'arrêter où l'on veut. Nous avons choisi d'amarrer pour la nuit dans un endroit très tranquille, bien loin des routes. On plante alors deux piquets sur le chemin de halage, on tend les amarres et nous voilà prêts pour un petit dîner au frais, sur le pont du bateau et sous les étoiles. Après une bonne nuit, dans un grand lit très confortable et une douche chaude, nous repartons non sans

CE QU'IL FAUT SAVOIR



■ Le bateau amarré. Photo Martine Goubatman

■ Le loueur
Les Canalous est une société née en 1982 à Digoin. Au-delà d'être un loueur, c'est aussi un constructeur de bateaux fluviaux. La société compte 24 bases de départ en France.

CONTACT Les Canalous à Digoin. Tél. 03 85 53 76 24. Tous les détails sur www.canalous-plaisance.fr

■ Les infos pratiques

- À la base, on peut louer des vélos, des barbecues, qui agrémenteront votre croisière.
- Le temps de préparation avec l'embarquement et l'instruction dure au moins deux heures.
- Un parking gratuit est à la disposition des plaisanciers à la base.
- Au retour, le bateau doit être propre à l'extérieur et à l'intérieur.
- Le bateau est équipé d'une réserve d'eau potable et le long du canal, il est possible de faire le plein d'eau.
- Une carte de navigation est disponible à bord. Elle est utile car le long du parcours, les indications sont peu explicites voire inexistantes. Difficile de se repérer.
- Les bateaux ont une autonomie de 2 semaines en carburant.
- En plus de la location, vous devez vous acquitter de 7,25 € par heure de navigation.
- Soyez ponctuel aux écluses, car au-delà de 10 heures, vous devez vous débrouiller seuls.
- N'oubliez pas
Une lotion contre les insectes, votre linget de toilette (la lingerie de nuit est fournie). Pour charger vos téléphones, embarquez une prise 12V type allume-cigare.
- Tarifs
Pour le type de bateau que nous avons testé et qui peut accueillir de 4 à 8 personnes, la location pour le week-end est de 760 euros. La semaine s'affiche selon la période de 1 267 à près de 2 400 euros en haute saison.